



RAPPORT  
ANNUEL  
2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE



## → SOMMAIRE

Le territoire	3
Le fonctionnement	4
L'économie	5
L'assainissement non collectif	6
L'assainissement collectif	7
Les déchets	8
L'aménagement et l'urbanisme	9-10
Enfance et jeunesse	11-13
Le tourisme	14-15
Les ressources humaines	16
Les délibérations	17
Le compte administratif	18-19

# → LE TERRITOIRE



- ❖ Siège de la Communauté de Communes
- ⌘ Fort de Condé
- ♻️ Déchetterie
- 🌿 Sentier d'interprétation des rives de l'Aisne
- 🕒 Station d'épuration

# → LE FONCTIONNEMENT

La communauté de communes du Val de l'Aisne regroupe 64 communes représentées par 79 conseillers communautaires titulaires.



## L'exécutif

- Président : Jean CHABROL
- 1° vice-président : Ernest TEMPLIER (Finances)
- 2° vice-présidente : Marie-Claude LAINÉ (Aménagement et urbanisme)
- 3° vice-président : Roger DENIS (Economie)
- 4° vice-président : Thierry ROUTIER (Tourisme)
- 5° vice-président : Christian CHATEL (Enfance-Jeunesse)
- 6° vice-président : Alain FOUCON (Déchets ménagers)
- 7° vice-président : Michel LEMAIRE (Assainissement)



## Le conseil et le bureau communautaires

### Le conseil

- > 79 membres
- > élus par les habitants
- > 6 réunions

### Le bureau

- > 22 membres
- > élus par le conseil
- > 5 réunions

- Aizy-Jouy : Eric DE WULF
- Allemant : Marc HENNEVEUX
- Augy : Didier RUFFY
- Bazoches-sur-Vesle : Nicolas DEMOURY (B)
- Blanzly-les-Fismes : Dominique FERTE
- Braine : Marie-Claude LAINÉ (B), Patrick PETITJEAN, François RAMPENBERG (B), Odile VANDENBROUK
- Braye : Angelina MILANI PIERRON
- Brenelle : Claude CONSEIL
- Bruys : Marc HENRY
- Bucy-le-Long : Colette BUTTERWORTH, Corinne GANDON, Jean-Luc NICOLAS, Thierry ROUTIER (B)
- Celles-sur-Aisne : Jean-Luc GUIFFARD
- Cerseuil : Jacques GUYOT
- Chassemy : Ernest TEMPLIER (B), Jacquy TEMPLIER
- Chavignon : Catherine BOURNONVILLE, Daniel GARD
- Chavonne : Jean-Marc PILET
- Chéry-Chartreuve : Thierry DECAUCHE
- Chivres-Val : Vincent CHOQUENET, Albert PAUWS (B)
- Ciry-Salsogne : Dominique KANIEWSKI, Jean-Pierre SOSSON (B)
- Clamecy : Patrick FRANCOIS
- Condé-sur-Aisne : Philippe MARTIN
- Courcelles-sur-Vesle : André PELLARDI
- Couvrelles : Jean CHABROL (B)
- Cys-la-Commune : Christian DENIS
- Dhuizel : Marc VOITURON (B)
- Filain : Hubert DEVRIENDT
- Glennes : Alain COLPART (B)
- Jouaignes : Rolande ANCEAUX
- Laffaux : Jean-Luc BEGUIN
- Lesges : Jérôme CHAUVIN
- Lhuys : Christian JAUNEAU
- Limé : Benoît PASCARD
- Longueval-Barbonval : Carlos LUCAS (B)
- Margival : Bruno MARCELLIN (B)
- Merval : Damien FERTÉ
- Missy-sur-Aisne : Jean-Pierre HECQUET, Claude MADIOT (B)
- Monampতেuil : Claude COURTET
- Mont-Notre-Dame : Sylvie MORESSEE, René-Claude RONDEAUX
- Mont-Saint-Martin : Alain FOUCON (B)
- Nanteuil-la-Fosse : Pascal CHARPENTIER
- Neuville-sur-Margival : André CAER
- Ostel : Didier NIQUET
- Paars : Thierry VALLÉE
- Pargny-Filain : Pascal OZENNE
- Perles : Christophe GIRARDIN
- Pont-Arcy : Christian LAPLACE
- Presles-et-Boves : Maurice DELAITRE (B)
- Quincy-sous-le-Mont : Patrick BOCHET
- Révillon : Bruno PÉQUIN
- Saint-Mard : Christian CHATEL (B)
- Saint-Thibaut : Claudine HORBLIN
- Sancy-les-Cheminots : Michel LEMAIRE (B)
- Serval : Serge MOUSSEAUX
- Soupir : Evelyne LIBREGS
- Tannières : Jean-Roch LE ROUX
- Terny-Sorny : Bruno SAUVAGE
- Vailly-sur-Aisne : Arnaud BATTEFORT (B), Roger DENIS (B), Sonia FRANCESCHINI, Valérie MIELCARECK
- Vasseny : Jean-Philippe BARBE (B)
- Vaudesson : Eliane BLEUX (B)
- Vauxcéré : Yves MENU
- Vauxtin : Joanne DEGOUVE
- Vieil-Arcy : Maurice DENISART
- Villers-en-Prayères : Blandine GRUNDELER (B)
- Villesavoye : Patrick MELLING
- Vuillery : Jean-Luc NIVART

(B) Membre du bureau

# ACCOMPAGNER

## → les porteurs de projets



Remise d'un prix à un client du fleuriste Nina Flore à Braine dans le cadre de l'opération « Passion client »

### → Gestion et entretien des zones d'activités intercommunales

La communauté de communes a aménagé deux zones d'activités à Bucy-le-Long (ZA La Fosselle) et à Braine (ZI des Waillons). Les espaces communs sont entretenus par les services techniques.

Les 3 derniers lots disponibles ont été vendus à la société Plastiques de l'Aisne. La CCVA ne dispose plus de terrains aménagés pour accueillir des entreprises.

### → Accompagnement des porteurs de projets

- ♦ Contacts avec les entreprises à la recherche de terrain et de bâtiment.
- ♦ Promotion de l'offre locale en direction des entreprises: disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, etc...
- ♦ Conseil et aide au montage des dossiers administratifs.
- ♦ Mise en relation avec les acteurs institutionnels du développement économiques du département.

### → Participation à Aisne Développement

Association créée en 1990 à l'initiative du Conseil départemental, Aisne développement a pour mission la promotion du territoire et la prospection d'investisseurs, l'accompagnement des entreprises, le conseil aux collectivités locales, la veille et l'intelligence économique.

Depuis 2008, la CCVA est membre d'Aisne Développement, ce qui lui permet de participer à la définition des axes de travail, à l'élaboration des actions souhaités par les différents partenaires et à leur pilotage et la réflexion sur les politiques départementales et régionales de développement économique.

### → Participation à Aisne Initiative

Association créée en 1983 à l'initiative du Conseil général, Aisne Initiative a pour objectif d'accompagner et financer les projets de création, reprise ou de développement d'entreprises au travers de différents dispositifs.

Aisne Initiative a accordé un prêt d'honneur de 5 000 € à une entreprise du territoire

### → Mise en place d'un plan de soutien au commerce et l'artisanat

La CCVA finance des actions collectives de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre de métiers de l'Aisne.

- ♦ Soutien à la transmission d'entreprises (500 €)
- ♦ Diagnostic accessibilité des établissements recevant du public (270 €)
- ♦ Charte qualité (module « Confiance »)
- ♦ Opération « Passion client » (1 404 €)

Les chambres consulaires assurent, chacune pour ce qui les concerne, le portage technique de ces actions.

# PROTÉGER LES RESSOURCES

## → l'assainissement des eaux usées



Les eaux usées des habitations sont évacuées puis restituées dans le milieu naturel. Il convient donc de traiter les polluants véhiculés par les eaux usées afin de limiter leur impact sur les milieux aquatiques et de préserver la santé publique. L'assainissement peut être pris en charge collectivement via une station ou être réalisé à la parcelle par les particuliers. L'assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, constitue la solution technique et économique la mieux adaptée en milieu rural.

Le service d'assainissement est géré en régie.

### L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif concerne 58 communes soit environ 4 500 habitations et 53% de la population.

#### → Les contrôles d'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure la vérification

technique de la conception et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles, le diagnostic périodique de fonctionnement des installations existantes et le diagnostic des installations lors des transactions immobilières.

En 2015, le SPANC a réalisé 777 contrôles.

- 129 contrôles de conception
- 118 contrôles de bonne exécution
- 295 contrôles de bon fonctionnement
- 118 diagnostics de vente
- 117 enquêtes parcellaires

68% de l'activité correspond aux prestations réalisées sur le contrôle de l'existant (fonctionnement, vente, enquête parcellaire).

#### → Les vidanges des installations autonomes à prix réduit

Par le biais d'un marché, la CCVA permet aux habitants de vidanger leur fosse toutes eaux à prix réduit (145,20 € TTC pour une fosse de 3 m<sup>3</sup>).

189 vidanges réalisées en 2015.

#### → Le conseil et la sensibilisation des usagers du SPANC

En plus des contrôles, les techniciens du SPANC conseillent les particuliers pour l'entretien et l'amélioration du

fonctionnement de leur système d'assainissement.

Le SPANC a également pour objectif de faire prendre conscience aux usagers des pollutions générées par l'absence de traitement des eaux usées rejetées ou par un traitement inefficace.

#### → Les aides à la réhabilitation des installations

##### ✓ Les réhabilitations individuelles

La CCVA aide les propriétaires (bailleur ou occupant) désireux de mettre aux normes leur installation d'assainissement autonome âgée de plus de 2 ans.

Le montant de l'aide est de 10 % du montant hors taxe des travaux s'ils sont réalisés par une entreprise (ou du montant des matériaux si le particulier réalise lui-même les travaux) et est plafonné à 1 000 € (1 200 € pour les installations nécessitant la mise en place d'un poste de relevage).

35 propriétaires ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 26 294 €.

##### ✓ Les réhabilitations groupées

Aizy-Jouy, Glennes, Laffaux font l'objet d'une opération de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonomes financée par des subventions de l'Agence de l'eau (60%) et de la CCVA (10%).

En 2015, la CCVA et l'Agence de l'eau ont respectivement attribué 38 732 € et 259 205 € d'aides.

Pour ces opérations, le rôle du SPANC est crucial. Il contrôle toutes les installations de la commune et réalise une enquête parcellaire pour les habitations dont l'installation n'est pas conforme. Cette dernière permet de déterminer précisément le projet de réhabilitation et d'établir un devis estimatif. Si le propriétaire décide de faire réaliser les travaux, le SPANC assure le suivi approfondi du chantier.

## L'assainissement collectif

Les communes de Braine, Bucy-le-Long, Ciry-Salsogne (lotissement des Tournelles), Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne, Longueval (lotissement), Missy-sur-Aisne, Pargny-Filain et Vailly-sur-Aisne (3 470 habitations) sont raccordées au réseau public d'assainissement collectif.

### → Le réseau collectif d'eaux usées

A l'exception de Vailly-sur-Aisne, le système d'assainissement est de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes.

- ♦ Les eaux usées sont transportées via 57 km de réseaux
- ♦ 15 postes de relèvement permettent de relever le niveau des eaux dans les points où elles ne peuvent s'évacuer gravitairement
- ♦ A Vailly, 1 bassin et 3 déversoirs d'orage retiennent ou évacuent directement à la rivière les eaux diluées excédentaires évitant ainsi les débordements par temps de pluie.
- ♦ Les communes de Chivres-Val, Celles-sur-Aisne, Condé-sur-Aisne et Missy-sur-Aisne disposent de réseau de collecte mais pas encore de station de traitement.

### → Les stations d'épuration

En 2015, environ 350 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités dans les 6 stations d'épuration du Val de l'Aisne contre 357 000 m<sup>3</sup> en 2014.

Les rejets de l'ensemble des stations respectent les niveaux imposés par la réglementation.

### → Le contrôle de conformité des branchements domestiques sur le réseau collectif

L'utilisateur a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le contrôle de conformité des branchements neufs est réalisé par le service assainissement, tandis qu'un prestataire assure pour le compte de la communauté de communes le contrôle lors des ventes.

→ Chaque année, des travaux d'entretien, de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés

- ♦ 5,5 km de réseau ont été curés
- ♦ 1,4 km de réseau ont été inspectés à la caméra
- ♦ 380 ml de réseau ont été reconstruits
- ♦ 11 branchements au réseau ont été réalisés.

### → Les études d'assainissement

La CCVA a mené une étude préalable en vue de l'épandage des boues de la STEP de Vailly-sur-Aisne.

En 2015, la CCVA a conduit les enquêtes publiques de zonage d'assainissement sur les communes de Missy-sur-Aisne et Chivres-Val. Dans la continuité, les études ont été réalisées pour la construction de la station d'épuration de Missy-sur-Aisne. Après acquisition des

terrains, la CCVA a fait réaliser les sondages et le diagnostic archéologique. Un maître d'œuvre a réalisé la conception de la STEP et le dossier « loi sur l'eau ». Le marché de travaux pour la construction de la STEP a été attribué en fin d'année 2015.



# PROTÉGER LES RESSOURCES

## → la collecte et le recyclage des déchets

### La collecte des déchets

La communauté de communes fait appel à des prestataires privés pour réaliser l'ensemble des collectes.

#### → La collecte des ordures ménagères

Elles sont collectées une fois par semaine en porte à porte. Elles sont présentées en sac/bac fournis par les habitants ou en bac pour les immeubles, bâtiments administratifs communaux et dans les points de regroupement.

4 652,32 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2015 soit 223,8 kg / habitant. Entre 2014 et 2015, ce ratio a augmenté de 2 %.

#### → La collecte des emballages ménagers

Les papiers/cartons, flaconnage plastique et les métaux sont collectés toutes les 2 semaines en un seul flux recyclable, en porte à porte, en bacs roulants (bac à couvercle jaune) fournis par la CCVA. La maintenance et le renouvellement du parc sont assurés par la CCVA.

1124 tonnes d'emballages collectées (1 256 t. en 2014), soit 54 kg /habitant soit - 11% par rapport à 2014.

#### → La collecte du verre

Les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les 118 conteneurs disposés dans les communes de la CCVA. 777 tonnes de verre ont été collectées soit 37 kg / habitant soit -2 % par rapport à 2014.

#### → La collecte des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI)

La collecte des DASRI (aiguilles, lancettes...) a été mise en place en 2007 pour apporter un service adapté aux besoins spécifiques des patients en automédication. Les boîtes sont distribuées et collectées via les 4 pharmacies du territoire et sont acheminées dans un centre d'incinération agréé une fois par trimestre.

En 2015, 486 mini-collecteurs de 2 litres ont été collectés et détruits (673 en 2014).

#### → Les déchetteries

Chaque habitant de la communauté de communes a accès à une déchetterie. Les déchetteries de Presles-et-Boves et de Braine (ouverte en janvier 2014) sont accessibles à tous les particuliers. Celles d'Allemant, Villeneuve-St-Germain et Mercin-et-Vaux sont accessibles uniquement aux habitants des communes limitrophes. L'accès à la déchetterie de Fismes a été supprimé du fait de l'ouverture de celle de Braine

Les déchetteries de Presles-et-Boves et Braine sont gérées par la communauté de communes tandis que les autres le sont par des collectivités ou des sociétés avec lesquelles la CCVA a passé convention. En 2015, 3 820 tonnes de déchets y ont été collectées.

### Le tri et le traitement

#### → Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les ordures ménagères sont acheminées vers la plate-forme de transfert de Villeneuve-St-Germain où elles sont pesées et momentanément stockées avant d'être enfouies au centre de stockage de Valor'Aisne à Grisolles.

#### → La valorisation des recyclables

✓ Les emballages ménagers et les papiers sont conduits au centre de tri de Valor'Aisne à Villeneuve-St-Germain où ils subissent un tri affiné et sont conditionnés avant d'être expédiés vers les filières de recyclage tel que PAPREC France qui reprend les bouteilles et flacons plastiques, le groupe Suez, les papiers et cartons et l'acier, la société Revipac les briques alimentaires, UPM les journaux, revues et magazines, Regeal Affimet, l'aluminium.

✓ Le verre est collecté par la société Minéris puis amené au centre de

traitement de la société Samin à Rozet-Saint-Albin où il est lavé et trié par couleur avant d'être transporté à la verrerie Verallia de Cuffies (02).

#### → La valorisation des végétaux

Les déchetteries de Presles-et-Boves et de Braine collectent les déchets verts. Ceux-ci sont traités par Suez Environnement et Gurdebeke qui a restitué 30 m<sup>3</sup> de compost à la CCVA. Ce compost a été distribué gratuitement à 118 foyers du Val de l'Aisne à l'occasion de la Semaine du Développement Durable qui a eu lieu les 1er et 2 avril 2015.

Par ailleurs, la communauté de communes vend des composteurs individuels en bois d'une capacité de 565 litres soit 17 composteurs vendus en 2015.

### Améliorer la qualité du tri

L'ambassadeur du tri contrôle le contenu des bacs de tri à couvercle jaune. Lorsqu'il constate des erreurs de tri graves ou nombreuses, il rencontre, lorsque cela est possible, l'occupant du logement afin de lui indiquer les bons gestes de tri. En cas d'absence, il appose un autocollant « refus de collecte » sur le bac et dépose dans la boîte à lettres une carte sur laquelle sont expliqués les motifs du refus. Les bacs jaunes comportant de petites erreurs de tri sont collectés mais leurs propriétaires sont informés de ces erreurs.

L'ambassadeur du tri réalise des animations lors des manifestations et sensibilise les habitants lors des opérations en porte à porte.

# → AMÉNAGER UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR



Travaux d'isolation thermique réalisé dans le cadre du Programme d'intérêt général Précarité énergétique

## Vers un habitat durable

### → Lutter contre la précarité énergétique

La communauté de communes accompagne le Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique » mis en place par le Département, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat (Habiter Mieux).

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes éligibles aux aides de l'Anah. Les travaux privilégient l'isolation (combles, murs intérieurs et extérieurs, menuiseries isolantes), l'amélioration du chauffage (performance, changement d'énergie) et doivent aboutir à une réduction de 25 % de la consommation d'énergie après travaux.

L'aide financière forfaitaire apportée par la CCVA s'élève à 1000 € par dossier. En 2015, 30 propriétaires occupants du territoire ont bénéficié de cette aide.

### → Gérer les logements locatifs communautaires

La communauté de communes assure la gestion de 5 logements locatifs sociaux (2 à Margival, 1 à Vailly-sur-Aisne et 2 à Bucy-le-Long). La gestion locative des

logements de Bucy-le-Long a été reprise par la commune au 1<sup>er</sup> juillet 2015 au terme du bail à réhabilitation.

Ces logements sont loués à des ménages à faibles ressources et bénéficient des aides à la personne (AL et APL).

En 2015, des travaux de peintures des volets ont été réalisés sur les logements de Bucy-le-Long.

### → Créer un éco-quartier pour un urbanisme durable

Ce projet d'aménagement urbain, reconnu d'intérêt communautaire par le Schéma de Cohérence Territoriale du Val de l'Aisne fait l'objet d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en cours de création.

En 2015, l'étude d'impact pour le dossier de création de ZAC a été transmise à l'autorité environnementale qui a rendu son avis en septembre 2015. L'étude d'impact et l'avis ont été mis à disposition du public en décembre 2015.

La communauté de communes a poursuivi la concertation publique par la mise à disposition d'un dossier de consultation et par une communication sur le site internet de la CCVA.

## Aménager le territoire

### → Evaluer et réviser le SCoT du Val de l'Aisne

L'analyse de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'est poursuivie en 2015. Cette étape est un préalable indispensable pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, notamment celles du « Grenelle de l'environnement » et de la loi « ALUR ».

Délibérée en décembre 2014, la mise en révision du SCoT n'a pas été engagée dans l'attente du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale susceptible de modifier les périmètres des intercommunalités.

En 2015, la communauté de communes a été associée à l'élaboration des SCoT de l'agglomération de Laon et de la Champagne Picarde, à la révision du SCoT de la Région de Reims.

### → Accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme

Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux, la communauté de communes communique un porter à connaissance des orientations et objectifs du SCoT. Elle accompagne les communes lors des réunions des commissions locales d'urbanisme.

En sa qualité de personne publique associée, la communauté de communes est également présente aux réunions d'association. A ce titre elle a suivi en 2015, l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Condé-sur-Aisne, Terny-Sorny, Braine et Couvrelles.

La CCVA est également associée à l'élaboration des PLU des communes limitrophes à son territoire.



## Des outils au service des communes

### → Développer un système d'information géographique performant

La CCVA est dotée d'un système d'information géographique qui permet notamment la mise en ligne des documents d'urbanisme, des zonages et règlements propres à chaque parcelle. Ces informations sont mises à jour et accessibles via le site Internet de la CCVA.

Le SIG est également l'outil de suivi de l'application du SCoT et intègre progressivement les indicateurs pertinents pour son évaluation.

Pour améliorer la sécurité informatique, la communauté de communes s'est dotée d'un second serveur pour installer le logiciel de gestion de l'ADS. Le suivi des dossiers est accessible par internet pour les communes concernées.

### → Instruire les autorisations du droit du sol

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'Etat n'assume plus l'instruction technique des autorisations d'urbanisme des communes dotées d'un document d'urbanisme approuvé et membre d'une intercommunalité de plus de 10 000

habitants. Pour pallier le désengagement des services de l'Etat, la communauté de communes a créé un service commun « Autorisation droit des Sols » (ADS) auquel ont adhéré 19 communes sur les 20 communes dotées d'un PLU approuvé.

Au second semestre 2015, le service ADS a instruit 210 dossiers (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir).

# → AGIR EN DIRECTION DES JEUNES

## Développer les projets culturels avec les établissements scolaires

### → Intervention auprès des écoles maternelles, élémentaires et primaires

Depuis 2005, la communauté de communes développe un projet culturel, alliant pratique et diffusion artistique. C'est un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de la pratique artistique dans sa globalité (apprentissage et représentation). Il est mené conjointement avec la Ligue de l'enseignement de l'Aisne. Un partenariat est établi avec l'Education nationale.

Les objectifs sont d'apporter une offre culturelle variée sur le territoire, de favoriser l'épanouissement des enfants à travers la découverte d'une pratique artistique et de répondre aux besoins culturels du milieu rural.

Thème 2015 : l'acte créatif

Travail en classe avec les enseignants autour des œuvres de Jacky Coville

10 classes de 3 écoles concernées.

### → Interventions dans les collèges

Depuis 2009, la CCVA propose aux équipes éducatives des collèges d'aborder, par le biais artistique, des problématiques liées à l'adolescence (conduites à risques et déviantes, discrimination, sexualité...). Celles-ci sont abordées par le biais artistique.

✓ Favoriser le bien être des élèves

• Ecriture d'une charte de vie avec les élèves.

Objectif : définir avec les élèves leur ligne de vie : ce qu'ils font, ce qu'ils vivent au quotidien.

Cette action était conduite avec le concours de la Ligue de l'enseignement.

• Sensibilisation aux risques liés aux usages des réseaux sociaux.

Intervention conduite par une

association spécialisée dans les problématiques liées aux usages numériques

• Pratique artistique : musique, théâtre et danse

• Diffusion d'un spectacle autour de la danse « Relaction » par la Cie Isis

Public : 92 élèves de 5<sup>ème</sup> des collèges de Braine et Vailly-sur-Aisne

✓ Les classes d'intégration (septembre-octobre)

L'objectif est de développer le vivre ensemble et le bien-être du groupe dans le respect de chacun

Chaque classe est accueillie pendant 2 jours dans un gîte et les élèves, accompagnés par des enseignants et la CCVA, participent à des activités coopératives et éco-citoyennes

Public : 146 élèves de 6<sup>ème</sup>

✓ La diffusion de spectacles

• Spectacle à destination des 3<sup>ème</sup> (mai)

*Le Collectionneur* par la Cie la Bigarrure

Public : 50 élèves du collège de Vailly-sur-Aisne

• Spectacle à destination des 6<sup>ème</sup>

*Contes et des contes* par la Cie Milempart

Public : 65 élèves du collège de Vailly-sur-Aisne

• Spectacle à destination des 3<sup>ème</sup> et les SEGPA (septembre)

*1914* par la Cie Nomades

Public : 145 élèves des collèges de Vailly et Braine

## Développer les actions en direction des adolescents

### → « Entr'en scène »

L'objectif du projet était de faire découvrir à des adolescents la vie d'une compagnie artistique. La création par ces derniers d'une troupe, baptisée

« Entr'en scène », est l'aboutissement de plusieurs années de travail avec la compagnie La compagnie des Mélangeurs et la CCVA.

Entr'en scène a créé son premier spectacle de rue intitulé *Voyage*. La troupe s'est produite à Parfondru, Guise et Baulne-en-Brie dans le cadre des manifestations estivales organisées par le Conseil Général (Un été dans l'Aisne). Elle était accompagnée par la Cie des Mélangeurs.

Il a accueilli 430 spectateurs.

### → Groupe de travail « ados »

Au travers d'un groupe de travail, les adolescents sont invités à se rendre acteurs de leurs loisirs en participant à l'élaboration des actions qui leur sont proposées par la CCVA. Le groupe, composé de 11 ados, s'est réuni 9 fois. Il a participé à l'organisation de *Jeunesse en Fête* et organisé une journée sportive gratuite à destination des adolescents le dimanche 7 juin.

### → Sorties culturelles et de loisirs

Les sorties sont un moyen d'enrichir les jeunes en leur faisant découvrir d'autres univers et en s'ouvrant aux autres. Elles leur permettent aussi de se responsabiliser.

La CCVA a mis en place une politique tarifaire afin que ces sorties soient accessibles à tous. Le coût d'une sortie à la journée est de 20 € par enfant et de 40 € pour un week-end. Il comprend les billets d'entrée, le transport, l'encadrement et les repas.

✓ Journée à Lille (7 février)

Activités de cohésion à Koezio, visite guidée du palais des Beaux-Arts et quartier libre

✓ Journée à Vauclair et à Pargny-Filain (8 mai)

Grand jeu « les mystères de l'Abbaye », initiation au cirque à la Compagnie Isis suivie d'un spectacle cabaret

✓ Séjour de vacances dans l'Aube (11-18 juillet)



Quad, catamaran, kayak, paddle, accrobranche, ski nautique, sorties, grands jeux

✓ Week-end ados à Bruxelles (24 et 25 octobre):

Visite guidée du centre-ville de Bruxelles, quartier libre, Walibi

## Accompagner les structures œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

### → Activités nautiques (du 2 au 6 mars)

En partenariat avec la piscine du Soissonnais, 34 enfants de 3 à 6 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont bénéficié de cours de natation.

### → Activités culturelles (du 4 au 7 mai)

48 enfants de 6 à 14 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Bucy et Vailly ont découvert les arts du cirque avec la compagnie Isis soit dans leur structure d'accueil soit sous le chapiteau de la compagnie.

### → Initiation à l'environnement (23 octobre)

Le 23 octobre, 61 enfants de 6 à 12 ans des ALSH de Braine, Ciry, Longueval et Vailly ont découvert le domaine de

Rambouillet et notamment les rapaces et les grands animaux.

### → Action sport (29 et 30 juillet)

69 enfants de 9 à 12 ans des accueils de loisirs de Braine, Ciry, Longueval, Bucy et Vailly ont participé à deux jours de raid sportif. Entre jeux sportifs et collectifs les enfants se sont rencontrés et ont développé de la cohésion.

### → Aide à la mobilité

2 mini-bus sont mis à disposition gratuitement aux accueils de loisirs et associations du territoire qui développent des activités en direction des jeunes.

### → Mise à disposition gratuite de matériel auprès des accueils de loisirs

Casques VTT, des malles thématiques (sport, cirque...), matériel de camping

### → La formation des animateurs et des directeurs des accueils de loisirs

Dans un souci de qualification des animateurs des accueils de loisirs, la CCVA propose aux jeunes résidant sur le territoire, une aide au financement des formations. La CCVA a accordé en 2015, 15 bourses BAFA et 2 bourses BAFD.

13 directeurs d'accueils de loisirs du Val de l'Aisne et de collectivités voisines ont bénéficié de formations adaptées à leurs préoccupations : la dynamique de groupe, la communication visuelle en ACM, l'accueil d'un enfant porteur de handicap et l'organisation des nouvelles

activités périscolaires (NAP).

### → Attribution de subventions aux associations et communes

Les associations et communes œuvrant dans le domaine enfance jeunesse et répondant aux objectifs définis par la commission enfance jeunesse dans le cadre d'un appel à projet peuvent bénéficier d'une subvention de la CCVA.

En 2015, 22 276 € ont été attribués à 20 projets mis en place par 10 structures.

### → Participation au fonctionnement de l'école de musique du Val de l'Aisne

La CCVA est partenaire de l'École de musique de Val de l'Aisne avec laquelle elle a conclu une convention. La CCVA a attribué une subvention de 22 781 € pour les 62 enfants du territoire inscrits aux activités de l'école.

### → Formation PSC 1

2 sessions de formation aux gestes de premiers secours sont proposées aux acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance-jeunesse (animateurs, personnels du service enfance jeunesse et assistantes maternelles...). 11 personnes ont participé à ces sessions.

## Une manifestation pour la jeunesse

Tous les deux ans, la CCVA organise *Jeunesse en Fête*, une manifestation gratuite, animée en 2015 par 120 partenaires et prestataires.

Jeunesse en fête a accueilli 997 personnes.

## Améliorer les conditions d'accueil scolaire et périscolaire

Poursuite de l'étude débutée en mai 2013 en vue de définir les moyens permettant de garantir un service éducatif et une offre périscolaire de qualité et d'un niveau comparable sur l'ensemble du Val de l'Aisne.

# → FAVORISER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

## Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels a pour objectif d'informer, orienter, favoriser l'accès aux droits pour les familles, les candidats à l'agrément et les professionnels. Il doit aussi contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel et participe à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Assistants maternels et parents sont informés de l'actualité juridiques et des activités du RAM via la publication du trimestriel d'information trimestriel *Les Z'infos de la Marotte* (300 exemplaires) et le site web de la CCVA.

### → Les permanences

L'animatrice renseigne parents et assistants maternels quotidiennement à la CCVA et tient des permanences hebdomadaires dans les communes de Braine (au multi-accueil le mardi de 10h à 12h) de Bucy-le-Long (au multi-accueil le lundi de 14h à 16h). Elle se déplace dans toutes les autres communes du territoire sur rendez-vous.

- ♦ 199 rendez-vous
- ♦ 374 assistants maternels ou parents renseignés par téléphone.

### → Les rencontres thématiques

Chaque mois, le RAM organise des rencontres sur des thèmes variés dans les communes de Bazoches-sur-Vesle, Braine, Bucy-le-Long, Chassemy, Longueval-Barbonval. En 2015, il y a eu 494 participants.

Thèmes :

- ♦ Janvier : Le contrat de travail
- ♦ Février : Atelier des signes pour les tout petits
- ♦ Mars : L'imaginaire chez le jeune enfant
- ♦ Avril : Le 1<sup>er</sup> contact avec un futur parent-employeur
- ♦ Mai : Les congés payés
- ♦ Juin : La télévision et le jeune enfant

- ♦ Septembre : Oser dire NON
- ♦ Octobre : Les différentes pédagogies et la petite enfance
- ♦ Novembre : Diffusion du film *L'Odyssée de ma vie* suivie d'un débat
- ♦ Décembre : Atelier de Noël

### → Les animations

✓ Ateliers d'éveil et matinées récréatives.

Avec la généralisation de la réformes des rythmes scolaires, ces animations qui avaient lieu une fois par mois sont proposées depuis la rentrée scolaire 2015 uniquement pendant les petites vacances scolaires.

✓ La sortie famille à la ferme Souchinet à Verneuil-sous-Coucy (7 juillet) a rassemblé parents, assistantes maternelles et enfants du territoire autour de la découverte d'un site du département.

✓ Les spectacles

- ♦ *Entre ciel et terre* par la Compagnie Sac à Son (4 juin)
- ♦ *Princesse de Papier* par la Cie Balles et Pattes (9 décembre)

### → Le prêt de magazines

Le RAM met à disposition des assistants

maternels 6 mallettes contenant des magazines pour jeunes enfants et des magazines professionnels.

## Le multi-accueil L'Arbre enchanté

L'Arbre enchanté accueille collectivement les enfants de 3 mois à 6 ans. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30.

L'accueil peut être régulier (de type crèche) ou ponctuel (de type halte-garderie).

Les enfants y sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance.

2015 est la première année de fonctionnement en année pleine de cet établissement qui a ouvert en avril 2014.

- ♦ 104 enfants différents accueillis
- ♦ 233 jours d'ouverture
- ♦ taux d'occupation : 63,77 % (ratio entre les heures disponibles et les heures facturées).



# → FAIRE DU VAL DE L' AISNE UN TERRITOIRE TOURISTIQUE



*L'accueil du fort de Condé*

## Développer la fréquentation du fort de Condé

Le fort de Condé accueille le public 7 jours sur 7 de la mi-avril à la mi-novembre.

En 2015, le fort a totalisé 9500 entrées. Cette baisse de 20 % du nombre d'entrées par rapport à 2014 est équivalente à ce qui a été constaté dans les sites culturels à l'échelle nationale

Le chiffre d'affaires (entrées, boutique, buvette) est de 37 000 € (- 12 % par rapport à 2014).

### → Une programmation étoffée

La commission tourisme a décidé de continuer d'étoffer la programmation en 2015 pour augmenter le nombre de visiteurs et élargir les types de public.

- ✓ Festivals et journées thématiques
- Festival de chorales des SirAisne (31 mai)
- Fort fantastique, spectacle équestre (23 août)
- Festival végétal (10 et 11 octobre)

### ✓ Expositions

- Les moyens de communication pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- La logistique pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- Eclats de vie (Jacky Portail)
- La destruction du patrimoine vue à travers la presse ...

### ✓ Spectacles

- Rando-théâtre (23 et 24 mai)
- Paroles de lumière (20 juin)
- Mèche courte / pyrotechnie douce (11 juillet)
- L'« étourdi » de Molière par la Comédie de Picardie (4 et 5 septembre)
- Spectacle équestre (12 septembre)

### → Améliorer l'accessibilité pour tous du fort

Pour favoriser l'accessibilité totale des espaces ouverts au public des personnes porteuses de handicap, la CCVA a déposé en octobre 2015 un agenda d'accessibilité programmé (ADAP) étalé sur 3 ans.

Le programme de mise en accessibilité comporte 45 points à améliorer ou à modifier. Afin de ne pas porter atteinte à l'intégrité de ce monument historique,

la CCVA a demandé des dérogations pour certains des travaux préconisés dans l'étude.

Les travaux ont été engagés dès 2015 : création d'une plateforme d'accès à l'accueil-boutique et aux sanitaires, réfection complète des sanitaires, ... et se poursuivront jusqu'en 2018.

### Conforter la notoriété du fort

Différents outils de promotion et de communication ont été testés ou reconduits : impression et diffusion d'une brochure groupes, diffusion de mini-fiches « visite passion » sur 300 points touristiques du nord-est de la France, animation du site internet du fort et sa page Facebook, insertions dans la presse écrite et radiophonique, affiches et flyers, etc...

## Numériser le patrimoine du Val de l'Aisne en 3D

Les gravures laissées par les soldats dans les carrières picardes lors de la première guerre mondiale sont en danger de disparition, à cause de l'érosion, des chutes de ciels de carrière, des vols, etc. La CCVA a mis en place un projet destiné à conserver la mémoire de ces sites en numérisant ce patrimoine exceptionnel en 3D. Pour mener à bien ce projet, elle a acquis un scanner très performant. L'objectif est de présenter ces témoins précieux au Fort de Condé. Les premiers « hologrammes » seront visibles au printemps 2017.

## Un office de tourisme dynamique

### → Une implantation locale

L'office de tourisme est basé au fort de Condé afin de pouvoir faire la promotion du territoire auprès des 10 000 visiteurs annuels du site. Les communes de Bucy-le-Long, Braine et Vailly-sur-Aisne ainsi

qu'Axoplage et les Ateliers de l'Abeille (Chavignon) hébergent un point d'accueil touristique avec un écran dynamique alimentés par l'office. Le budget de l'office est financé en partie par la taxe de séjour (18 800 € en 2015 contre 14 030 € en 2014, soit 34 % d'augmentation des recettes).

### → Diffuser largement l'information touristique

L'office de tourisme publie et diffuse de la documentation touristique (carte touristique...), renseigne les visiteurs et touristes en direct, par téléphone et par courriel.

L'office de tourisme du Val de l'Aisne s'est engagé en 2015 dans une démarche de mutualisation avec les autres offices du « Grand Soissonnais ». Un marché public a été lancé en fin d'année pour réaliser en 2016 une carte touristique commune.

Depuis 2014, un agenda culturel mensuel est diffusé par courriel à tous les contacts de l'office de tourisme ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. Les dates sont également diffusées sur les écrans disposés dans le Val de l'Aisne, à Bucy, Braine, Vailly, Axoplage, Chavignon.

L'équipe de l'office de tourisme participe régulièrement à des événements touristiques : foires aux dépliants du Nord-Pas-de-Calais, Salon du comité

d'entreprise à Reims, foire aux dépliants de l'Aisne, fête des plantes à Soissons...

### → Fédérer les acteurs locaux du tourisme

L'office de tourisme fédère et dynamise les acteurs du tourisme locaux en organisant une rencontre annuelle des acteurs du tourisme du Val de l'Aisne et en mettant à leur disposition des outils de communication. Comme en 2014, des présentoirs ont été offerts à tous les hébergeurs et restaurateurs qui en ont fait la demande.

### → Organiser des manifestations pour faire découvrir le territoire

✓ Randonnée intercommunale (3 mai)  
Elle a pour but de faire découvrir le petit patrimoine local dans une ambiance chaleureuse. En 2015 elle a eu lieu à Braine et à Couvrelles et a été peu fréquentée en raison de conditions météorologiques très défavorables (40 randonneurs).

✓ Descente de l'Aisne en canoë (28 juin)

Cette découverte originale de l'Aisne de Soupir à Condé-sur-Aisne a rencontré un fort succès.

✓ Cinéma en plein air (10 juillet)

Projection à Soissons et à Axoplage du film « Le Gang » (avec Alain Delon), tourné en partie à la sucrerie de Bucy-le-

Long. La diffusion était accompagnée d'une exposition photo comparant des scènes extraites du film avec les mêmes emplacements aujourd'hui.

✓ 3<sup>ème</sup> édition du rallye touristique du Val de l'Aisne (6 septembre)

Circuit au départ de Pont-Arcy traversant 10 communes. Une vingtaine d'équipes ont participé et se sont retrouvées à Saint-Mard pour la distribution des lots de récompense.

## L'entretien des chemins de randonnée et du Fort

La communauté de communes compte plus de 300 km de chemins de randonnée pédestre, VTT et équestre. Les itinéraires sont en ligne sur le site [www.randonner.fr](http://www.randonner.fr). Ces circuits sont entretenus et balisés tout au long de l'année. Un système d'alerte permet aux randonneurs et aux partenaires d'informer le service tourisme de tout problème sur les sentiers (chute d'arbres, dégradation de matériel, disparition du balisage...).

L'équipe technique est également dédiée à l'entretien des espaces verts de la CCVA (déchetterie, siège) et réalise divers travaux sur les constructions communautaires. Elle se charge enfin du

transport et du montage du podium et des gradins que la CCVA met à la disposition des communes.



# → LES RESSOURCES HUMAINES

## DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général des services
- Directrice générale adjointe des services

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE, ECONOMIE & COMMUNICATION

- Chargé des affaires juridiques et des marchés publics
- Assistante chargée de la comptabilité
- Assistante chargée des ressources humaines
- Assistante administrative

## ENVIRONNEMENT

- Responsable du service

### Assainissement

- Assistante administrative
- Technicien en assainissement collectif
- Chef d'équipe d'exploitation en assainissement collectif
- Agents d'exploitation en assainissement collectif (3)
- Contrôleurs en assainissement non collectif (3)

### Déchets ménagers

- Assistante administrative
- Ambassadeur du tri
- Gardiens de déchetterie (2 en contrats aidés)

## ENFANCE & JEUNESSE

- Responsable du service

### Secteur Enfance-jeunesse

- Animatrice jeunesse
- Coordinatrice des projets scolaires

### Secteur petite-enfance

- Animatrice du Relais Assistants Maternels

- Directrice du multi-accueil
- Directrices adjointes du multi-accueil (2)
- Assistantes de petite-enfance (8)
- Agents de service petite-enfance (2 à temps non complet)

## AMÉNAGEMENT & URBANISME

- Responsable de service
- Chargé de mission SIG - réseau informatique
- Instructeurs des autorisations du droit des sols (2)

## SERVICE TECHNIQUE

- Chef d'équipe
- Agents techniques (7 dont 2 en contrats aidés)

## TOURISME ET PATRIMOINE

- Responsable de service
- Chargés d'accueil et de visite (3)

# → LES DÉLIBÉRATIONS

## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- ZAC Les Lacroix / acquisitions foncières (22/09/2015)
- ZAC Les Lacroix / consultation d'aménageurs (17/11/2015)

## ASSAINISSEMENT

- ♦ Missy-sur-Aisne / choix du zonage d'assainissement (20/01/2015)
- ♦ Missy-sur-Aisne / demande de subvention auprès de l'AESN pour le zonage d'assainissement (20/01/2015)
- ♦ Missy-sur-Aisne / acquisition de terrains pour construction STEP et canalisation de rejet (20/01/2015)
- ♦ Chivres-Val / choix du zonage d'assainissement (17/03/2015)
- ♦ Chivres-Val / demande de subvention auprès de l'AESN pour le zonage d'assainissement (17/03/2015)
- ♦ Chéry-Chartreuve et Couvrelles / demande de subvention auprès de l'AESN pour le zonage d'assainissement (17/03/2015)
- ♦ Laffaux / demande de subvention auprès de l'AESN pour la réhabilitation d'installations d'assainissement (17/03/2015)
- ♦ Bucy-le-Long / demande de subvention auprès de l'AESN pour la réhabilitation du réseau eaux usées rue du Château (17/03/2015)
- ♦ STEP Missy-sur-Aisne / montant des indemnités d'éviction agricole (17/03/2015)
- ♦ Redevance d'assainissement collectif / convention pour le recouvrement (26/05/2015)
- ♦ Frais de raccordement / construction existante à un réseau neuf (25/06/2015)
- ♦ Ciry-Salsogne / demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la création d'un réseau d'assainissement « Rue du Lavoir » (17/11/2015)
- ♦ Missy-sur-Aisne – Chivres-Val / demande de subvention auprès de l'AESN et du Conseil départemental pour la construction de la STEP (17/11/2015)

## COMMANDE PUBLIQUE

- ♦ Achat électricité à l'USEDA / adhésion au groupement de commande (23/04/2015)

## DÉCHETS MÉNAGERS

- ♦ Convention de collecte des Déchets d'équipements électriques et électroniques (17/03/2015)
- ♦ Convention de collecte des lampes usagées (17/03/2015)
- ♦ Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de bacs de collecte (17/12/2015)
- ♦ Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de composteurs (17/12/2015)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ♦ Zone des Waillons / vente de 3 lots à la SCI Braine-Tinqueux (17/03/2015)
- ♦ Plan de soutien au commerce et à l'artisanat du Val de l'Aisne / convention avec la Chambre des Métiers de l'Aisne et la Chambre de Commerce (25/06/2015)
- ♦ Aisne Développement / adhésion 2015 (22/09/2015)
- ♦ Zone des Waillons / avenant à la convention concernant le financement des opérations de curage et de traitement des boues de la zone (17/12/2015)

## ENFANCE-JEUNESSE

- ♦ Modification de la convention de mise à disposition de véhicule (20/01/2015)
- ♦ Contrat enfance-jeunesse 2015-2018 (29/01/2015)
- ♦ Répartition des subventions de l'appel à projets (26/03/2015)
- ♦ Etude scolaire et périscolaire (23/04/2015)

- ♦ Modification du règlement de fonctionnement multi-accueil (22/09/2015)
- ♦ Ecole intercommunale de musique / convention (08/10/2015)
- ♦ Appel à projets / Orientations éducatives, subventions, enveloppe globale (17/12/2015)

## FINANCES LOCALES

- ♦ Décision modificative n°3-2014 (29/01/2015)
- ♦ Débat d'orientations budgétaires pour 2015 (29/01/2015)
- ♦ Mission Locale du Soissonnais / participation 2015 (26/03/2015)
- ♦ Initiative Aisne / abondement du fonds d'attribution 2015 (26/03/2015)
- ♦ Comptes de gestion et administratifs 2014 (25/06/2015)
- ♦ Décision modificative n°1-2015 (25/06/2015)
- ♦ Ecole intercommunale de musique / subvention (08/10/2015)
- ♦ Politique Partenariale Locale / reversement de subventions (08/10/2015)
- ♦ Budget annexe Déchets ménagers / inscription crédits 2015 (29/01/2015)
- ♦ Casernement Fort de Condé / demande de subvention à la région pour la sécurisation et la mise en valeur du casernement (17/03/2015)
- ♦ Budget primitif et budgets annexes 2015 (26/03/2015)
- ♦ Taux d'imposition pour 2015 (26/03/2015)
- ♦ Casernement Fort de Condé / demande de subvention à la régie (CTO) pour la sécurisation et la mise en valeur de la cour (23/04/2015)
- ♦ Tarifs d'exploitation du fort de Condé pour 2015 (25/06/2015)
- ♦ Pays Soissonnais / convention de réversion financière relative aux dépenses d'ingénierie (22/09/2015)
- ♦ Décision modificative n°2-2015 (08/10/2015)
- ♦ Intégration des locaux du multi-accueil de Braine mis à disposition dans l'actif de la CCVA (08/10/2015)
- ♦ Décision modificative n°3-2015 (17/12/2015)
- ♦ Admissions en non valeur (17/12/2015)
- ♦ Adhésion à la société locale SPL-XDEMAT (17/12/2015)
- ♦ Enfance jeunesse / tarifs applicables aux actions du service pour 2016 (17/12/2015)
- ♦ Réforme de la taxe de séjour : tarifs au 01/01/2016 (17/12/2015)

## FONCTION PUBLIQUE

- ♦ Modification du tableau des emplois (17/03; 26/05; 17/11/2015)
- ♦ Modification des taux de promotion d'avancement de grade (22/09/2015)
- ♦ Expérimentation du télétravail (22/09/2015)
- ♦ Adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de l'Aisne pour 2016-2018 (22/09/2015)
- ♦ Recrutement d'un référent psychologue vacataire (17/11/2015)

## INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

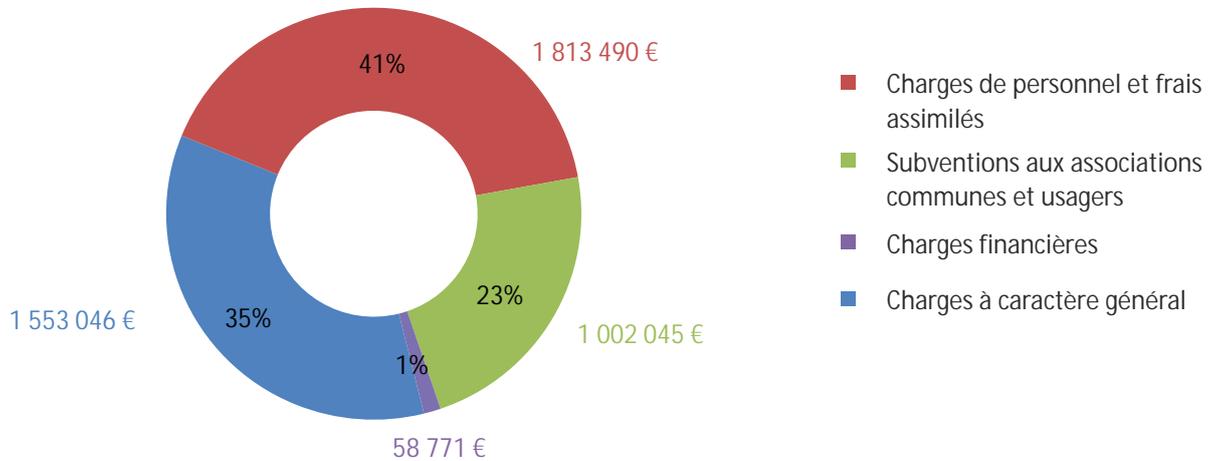
- ♦ Création d'un service Droit des sols (26/03/2015)
- ♦ Schéma de mutualisation (23/04/2015)
- ♦ Rapport d'activité des services 2014 (25/06/2015)
- ♦ Programmation CDDL 2015-2017 (25/06/2015)
- ♦ Convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (17/12/2015)

## TOURISME

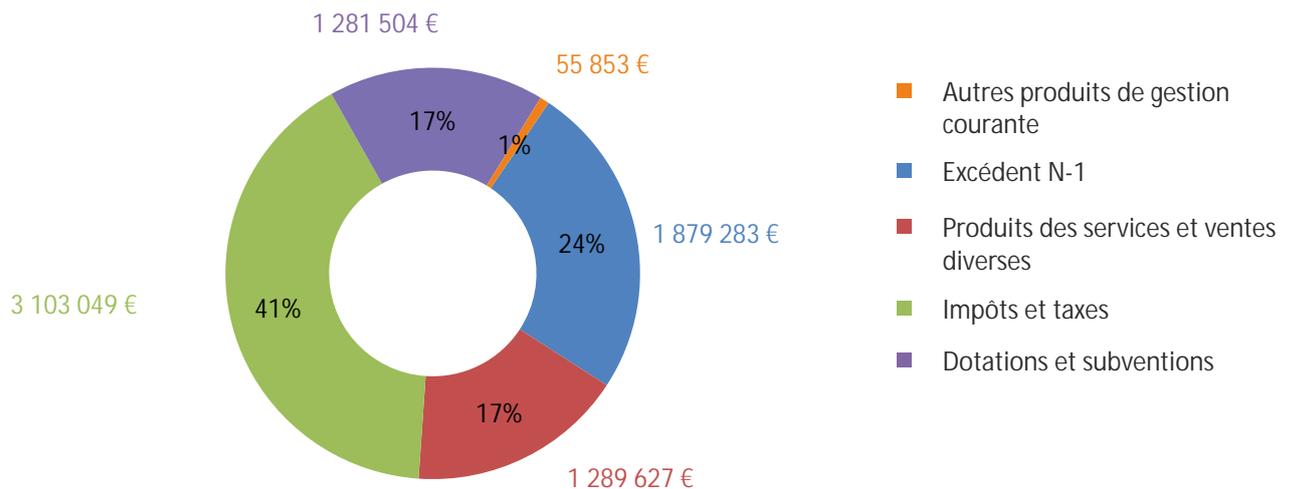
- ♦ Pays Soissonnais / adhésion à un groupement de commandes : opération de communication touristique (25/06/2015)
- ♦ Fort de Condé / demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (22/09/2015)

# → LE COMPTE ADMINISTRATIF

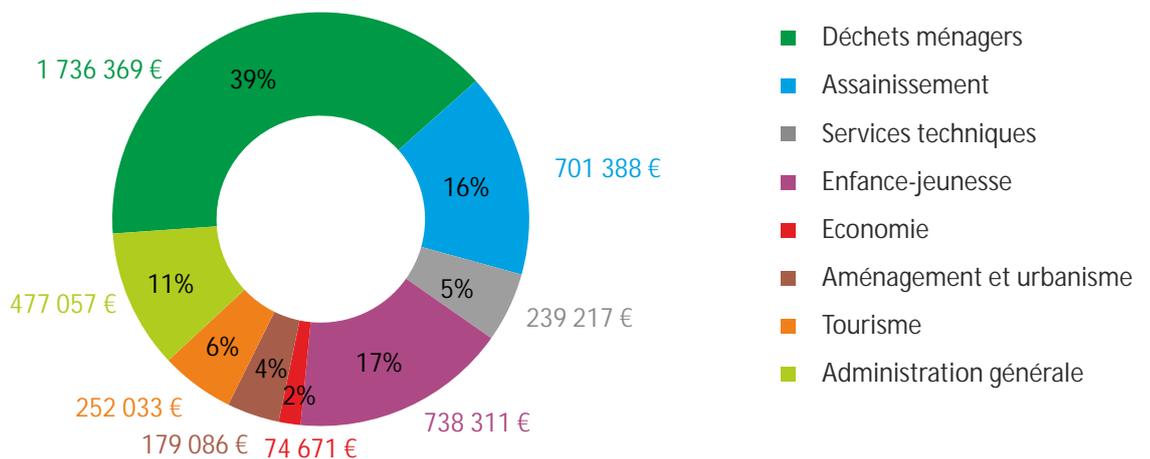
## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

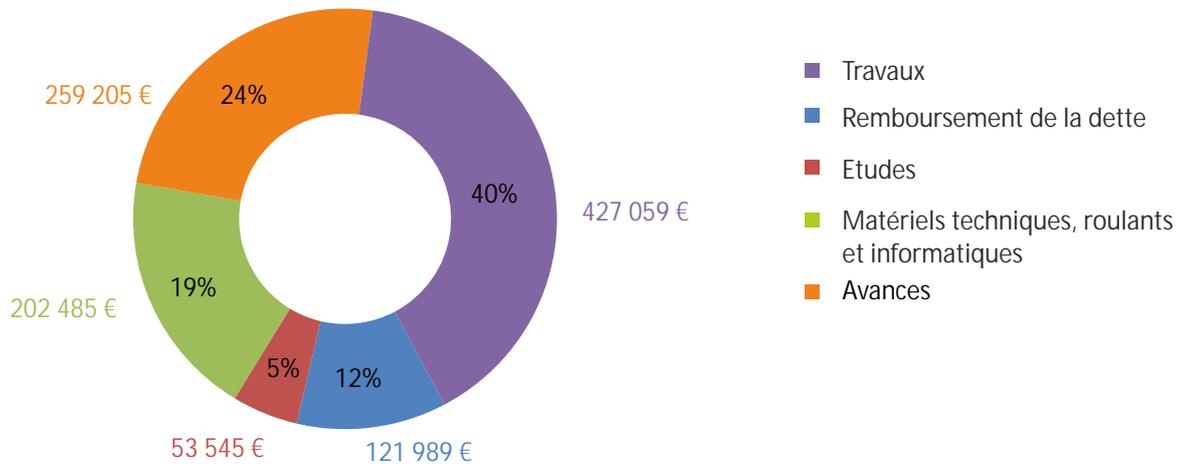


## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

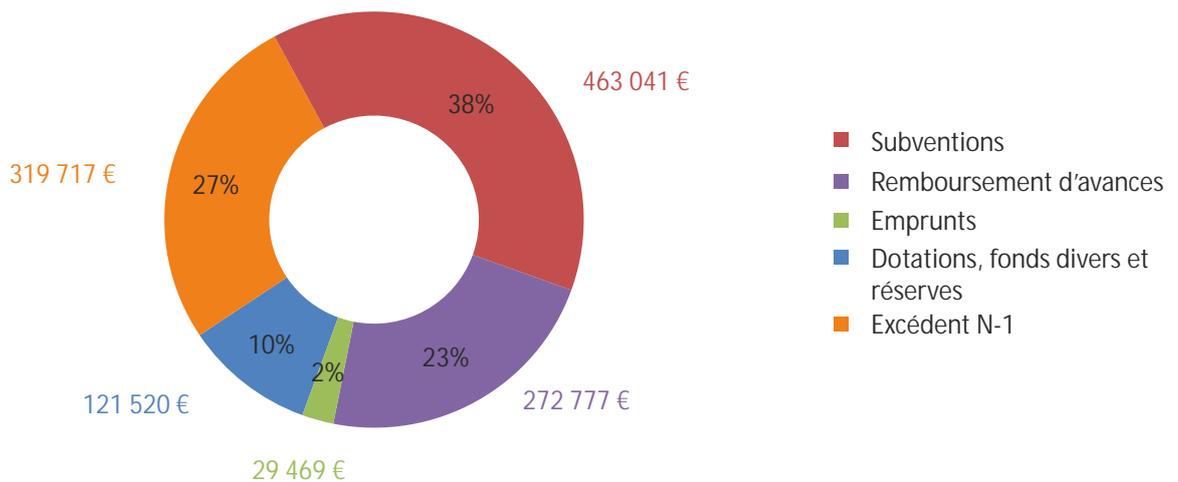


Les données présentées reflètent la consolidation du budget principal et de l'ensemble de ses budgets annexes arrêtés au 31/12/2015. Seules sont prises en compte les recettes et les dépenses réelles, hors mouvements d'ordre (amortissements, autofinancement, budget à budget).

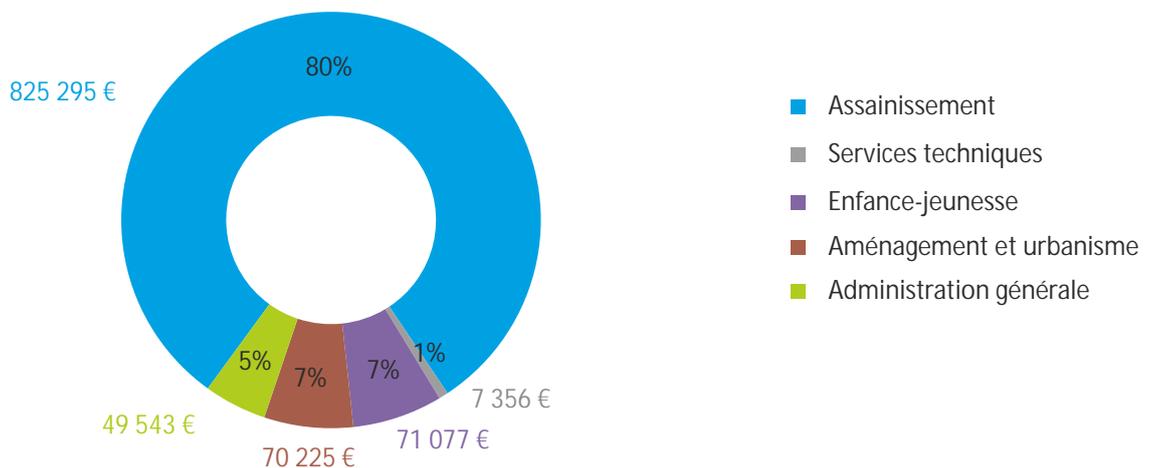
## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



Aizy-Jouy  
Allemant  
Augy  
Bazoches-sur-Vesle  
Blanzly-les-Fismes  
Braine  
Braye  
Brenelle  
Bruys  
Bucy-le-Long  
Celles-sur-Aisne  
Cerseuil  
Chassemy  
Chavignon  
Chavonne  
Chéry-Chartreuve  
Chivres-Val  
Ciry-Salsogne  
Clamecy  
Condé-sur-Aisne  
Courcelles-sur-Vesle  
Couvrelles  
Cys-la-Commune  
Dhuizel  
Filain  
Glennes  
Jouaignes  
Laffaux  
Lesges  
Lhuys  
Limé  
Longueval-Barbonval  
Margival  
Merval  
Missy-sur-Aisne  
Monampteuil  
Mont-Notre-Dame  
Mont-Saint-Martin  
Nanteuil-la-Fosse  
Neuville-sur-Margival  
Ostel  
Paars  
Pargny-Filain  
Perles  
Pont-Arcy  
Presles-et-Boves  
Quincy-sous-le-Mont  
Révillon  
Saint-Mard  
Saint-Thibaut  
Sancy-les-Cheminots  
Serval  
Soupir  
Tannières  
Terny-Sorny  
Vailly-sur-Aisne  
Vasseny  
Vaudesson  
Vauxcéré  
Vauxtin  
Vieil-Arcy  
Villers-en-Prayères  
Villesavoye  
Vuillery

